

#Structures du Golf

aFDas
DEMAIN SERA FORMATION

KIT DE COMMUNICATION

**#Transitions, Grands Evènements Sportifs,
formez pour cultiver et préserver votre capital
votre capital compétences !**

Le FNE-formation 2023

Contexte	Objectif	Cibles	Période
Une enveloppe de 20 millions d'euros (frais de gestion inclus) a été allouée dans le cadre de la convention signée et notifiée par la DGEFP à l'Afdas, le dispositif FNE formation 2023 est opérationnel.	Promouvoir le dispositif et faciliter la mobilisation du FNE formation 2023.	Entreprises adhérentes à l'Afdas, quel que soit le secteur d'activité.	Jusqu'au 31 décembre 2023.

Sommaire

a



Rubrique web

La présentation complète
du FNE-Formation

[Accéder à la slide 4](#)



Rubrique documentaire

Les indispensables pour
maîtriser le FNE-Formation

[Accéder à la slide 5](#)



Relai et diffusion de l'offre

Les communications
prêtes à l'emploi

[Accéder à la slide 9](#)

La page web FNE-formation



FNE-Formation 2023 : Mobilisez-le dès maintenant

Transition écologique, transformation numérique, organisation et mise en œuvre de grands événements sportifs... Quel que soit votre secteur d'activité, vous pouvez être concernés.

[En savoir plus](#)

#Transitions, Grands Evènements Sportifs : FNE-Formation 2023

Formez pour cultiver et préserver votre capital compétences !

- Vous êtes une entreprise qui souhaite :
 - Tirer le meilleur parti des outils numériques ?
 - Construire des méthodes de travail innovantes et modernes à travers le digital ?
 - Développer des pratiques écoresponsables ?
- Vous êtes une entreprise impactée directement ou indirectement dans l'activité par la Coupe du monde de rugby 2023 ou par les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 ?

Une réponse adaptée à vos besoins :

- **Un accompagnement :** un conseiller Afdas vous accompagne dans votre projet formation
- **Un financement :** votre projet de formation peut bénéficier d'un cofinancement jusqu'à 70% des coûts pédagogiques
- **Un suivi :** un suivi en temps réel de votre demande de prise en charge via votre [espace adhérent MyA](#)

Votre boîte à outils

- Plaquette FNE-FormationPDF - 194 Ko
- Demande simplifiée FNE-FormationPDF - 288 Ko
- Instruction DGEFP FNE du 21 avril 2023PDF - 2.98 Mo
- Règlement général d'exemption par catégorie
- Modèle de certificat de réalisation des formations en présentiel
- Modèle de certificat de réalisation des formations FOAD ou multimodales

Reprend l'ensemble des nouvelles modalités du FNE-Formation 2023

[Consulter la page web](#)

La brochure au format PDF



Reprend les modalités du FNE-Formation dans une brochure imprimable

[Consulter la brochure](#)

#Entreprises

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

afDas
DÉPARTEMENT DE LA FORMATION

#Transitions, Grands Événements Sportifs, Formez pour cultiver et préserver votre capital compétences !

QUELS PARCOURS ?

Les parcours de formation doivent être pris en charge par l'Afdas (validés dans le Si) **avant le 31/12/2023**. La durée maximale d'un parcours est de 12 mois calendaires à partir de l'accord de prise en charge de l'Afdas. La date limite de validation est donc le 31/12/2024. Les formations doivent s'inscrire dans un parcours (cf. ci-dessous).

Ce parcours doit comprendre :

Positionnement pédagogique → Séquences de formation → Évaluation

Les formations éligibles :

- Formations visant à développer les compétences, à renforcer l'employabilité des salariés (certificats RNCP, diplômes d'Etat, CQP...).
- Les actions d'adaptation à l'exécution des formations relevant de l'obligation de formation générale à la sécurité et à l'hygiène incombant à l'employeur (articles L 4121-1 et L 3 4121-2 du code du travail).
- Les bilans de compétences.
- Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE).

Toutes les modalités pédagogiques (présentiel, distanciel, mixte, AFEST), les formations externes et internes sont éligibles.

Les parcours de formation sont dispensés par un organisme de formation certifié Qualiopi® ou directement par l'entreprise (formation interne).

Document de référence : 2019-068 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des centres de la formation professionnelle. Depuis le 1er janvier 2023, dans certains domaines, les entreprises ont l'obligation de dispenser des formations certifiées Qualiopi® à destination des salariés publics ou mutualisés. Afin d'être éligibles, les formations doivent être dispensées dans le cadre du FNE-Formation. Pour en savoir plus sur les modalités de formation certifiées Qualiopi®, consultez nos articles de presse ou contactez votre conseiller Afdas. Les entreprises doivent être adhérentes pour un organisme de formation certifié et adhérer à l'Association (professionnelle reconnue) de l'Etat de l'Apprentissage et l'Entreprise (Association adhérente) ou être adhérentes pour un organisme de formation certifié Qualiopi® (Association adhérente).

La demande de subvention simplifiée



#Entreprises
Demande de subvention simplifiée
FNE-Formation 2023

**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**
Cher
Demandeur

afDas
AGENCE NATIONALE D'APPUI

Toutes les cases **jaunes** sont à compléter afin d'assurer une prise en compte rapide de votre demande.
La demande FNE ne concerne que le parcours pour lequel vous avez le devis et le programme.
N'oubliez pas de signer le formulaire, dans le cas contraire, nous ne pourrions pas administrer votre dossier.

1. Informations sur l'entreprise

Nom de l'entreprise (10 caractères, sans espaces)		SISET (1 caractère, sans espace)	
Référence adhérent Afdas (10 caractères, sans espaces)		Code postal (5 caractères, sans espaces)	
Catégorie d'entreprise <small>(Préciser le code de classement voir les codes/secteurs)</small>	Petite entreprise 75%	N° de téléphone du demandeur	
Demandeur <small>(Nom, Prénom)</small>		Adresse email du demandeur	

2. Informations sur le parcours de formation

Référence de la demande sur le portail Afdas (10 caractères, DC...)			
Intitulé du parcours			
Thématique FNE-Formation visée par le parcours (cochez la bonne thématique)	<input type="checkbox"/> Transition numérique	<input type="checkbox"/> Transition écologique	<input type="checkbox"/> Grands événements sportifs
Type de certification, le cas échéant (cochez la bonne information, voir les précisions à la suite du tableau)	<input type="checkbox"/> BNCF	<input type="checkbox"/> Spécifique	<input type="checkbox"/> Non certifiante
Date de début du parcours			
Date de fin du parcours (max. 31/12/24)			
Durée (en heures)			
Nombre de salariés formés			
Dont nombre de salariés seniors (55 ans et plus)			
Nom du ou des organismes de formation (si plusieurs modules réalisés par des prestataires différents)			
Coût pédagogique du parcours TOTAL HT (y compris frais de matériel, formateur, salle, inscription)			
Prise en charge FNE-Formation	0,00 €		

Des grandes catégories de certifications professionnelles

Certifications inscrites au BNCF :

- Les diplômes et titres professionnels délivrés au nom de l'Etat par des ministères (CAP, BEP, BAC PRO, BEI, BE2, licences professionnelles, titres professionnels du ministère du Travail, masters, ingénieurs d'ingénierie)
- Les titres à finalité professionnelle octroyés par des certifications publiques ou privées (autres ministères, organismes de formation...) Exemples : Membre actif/deserteur système Comptable...
- Les certificats de qualification professionnelle (CCP) délivrés par le CNCF des branches professionnelles. Exemples : CCP animateur santé, CCP animateur de loterie sportif

Certifications inscrites au Répertoire spécifique :

- Les habilitations ou certifications correspondant aux obligations légales ou réglementaires relatives à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle (CNCF...)
- Les certifications de compétences transversales (CMA, CMA numériques, TDEC...) pouvant être mobilisées dans diverses situations professionnelles.
- Les certifications de compétences complémentaires à un métier permettant d'acquies les techniques ou méthodes relatives à une activité professionnelle (techniques de vol et de saut à l'échelle...)

1

Un document au format PDF interactif pour être guidé dans le remplissage de la demande.

[Consulter la demande de subvention](#)

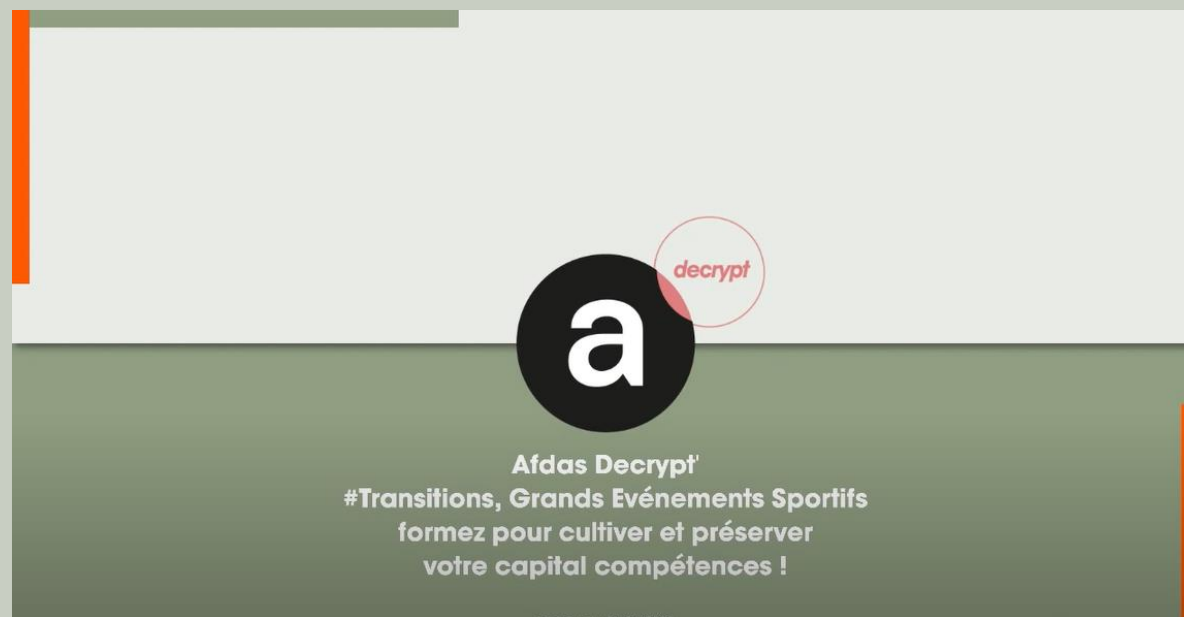
Rubrique documentaire

Un webinaire national



Une heure pour décrypter les nouvelles modalités du FNE-Formation

- [Consulter le replay](#)
- [Télécharger le support de présentation](#)



Rubrique documentaire

Tutoriel d'aide au remplissage de la demande simplifiée



TUTO

Comment remplir
la demande simplifiée
FNE Formation ?

10 minutes chrono pour remplir
votre demande simplifiée

[Visionner le tutoriel](#)

Relai et diffusion de l'offre

Le post réseaux sociaux



Diffusion le 12 juin 2023

[Consulter le post](#)

AFDAS
20 213 abonnés
23 h · 🌐

[Transitions - Grands événements sportifs]

Transition écologique, transformation numérique, organisation et mise en œuvre de grands événements sportifs... Quel que soit votre secteur d'activité, vous pouvez être concernés ! Comment adapter votre organisation, vos activités et les compétences de vos collaborateurs en conséquence ?

Pour vous accompagner au mieux :

- 👉 Découvrez notre boîte à outils 100% digitale et accédez aux nouvelles modalités de mise en œuvre du FNE-Formation 2023 : <https://lnkd.in/eGRBiHYp>
- 👉 Participez à notre Afdas Decrypt, le webinar qui décrypte pour vous l'univers de la formation professionnelle, spécial FNE-formation : mercredi 21 juin à 14h30

Inscrivez-vous dès maintenant
> <https://lnkd.in/e4dWK5i3>

#Entreprises

Formez pour cultiver et préserver votre capital compétences !

#Transitions, Grands Evénements Sportifs, Formez pour cultiver et préserver votre capital compétences !

MINISTRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION
AFDAS
SERVIR LE TRAVAIL, FORMER L'AVENIR

Relai et diffusion de l'offre


Le mail de promotion



Diffusion le 6 juillet 2023

[Télécharger le mailing](#)

#Structures du Golf aFDas
ORIENTER VERS LA FORMATION



FNE Formation
Formez pour cultiver et préserver
votre capital compétences

#Transitions, Grands Evénements Sportifs FNE-Formation
Formez pour cultiver et préserver votre capital compétences

Transition écologique, transformation numérique, grands événements sportifs...
Besoin d'adapter votre organisation, vos activités et les compétences
de vos collaborateurs en conséquence ?

Avec le FNE-Formation, bénéficiez de conditions
de financement très avantageuses, jusqu'à

70%

de cofinancement des coûts pédagogiques
en complément des fonds volontaires !

**3 thématiques de formation
pour bénéficier du FNE-Formation**

